

MÉMORANDUM 2019-2024



Les priorités des entreprises à profit social

Élections régionales et communautaires

NOS REVENDICATIONS

Notre priorité est de défendre un **modèle social fort**, garant de l'**accessibilité** et de la **qualité** des services rendus **pour des citoyen.ne.s évoluant dans une société solidaire, égalitaire, inclusive et émancipatrice.**

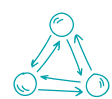
1



Soutenir les entreprises à profit social, dans la réalisation des missions d'intérêt général qui leur sont confiées, par des **financements publics suffisants et durables**, combinés à des mécanismes de subventionnement efficaces et adaptés aux évolutions sociétales qui garantissent une **autonomie de gestion**.

Assurer une transversalité des politiques entre les différents niveaux de pouvoir et une **cohérence dans l'exercice de leurs compétences respectives** afin de garantir un modèle adéquat d'offre de services et d'assurer l'efficacité et la continuité des réponses aux besoins de la population. Finaliser la 6^e réforme de l'Etat est, à ce titre, indispensable.

2



3



Développer et renforcer l'emploi de qualité au sein des politiques fonctionnelles en réussissant l'intégration des emplois issus du dispositif APE en collaboration avec les employeurs et en stimulant l'attractivité des métiers.

Dynamiser la formation initiale et continue tout au long de la vie professionnelle et permettre aux employeurs d'organiser la formation pour leurs travailleurs (chèques-formation ou équivalents, remplacement du personnel en formation, etc.).

4



5



Simplifier davantage la vie des entreprises à profit social en leur assurant un cadre réglementaire spécifique et stable qui protège leur finalité sociale et garantit leur autonomie de gestion, ainsi qu'en **renforçant un partage de données simple et efficace** entre et avec les administrations.

Encourager une gestion durable des infrastructures des entreprises à profit social, en disposant d'**infrastructures suffisantes, adaptées et performantes énergétiquement**, ainsi qu'en veillant à sensibiliser et outiller les entreprises à profit social dans la perspective d'une **gestion nouvelle des ressources**.

6



7



Évaluer la mise en œuvre des politiques publiques en développant des **indicateurs alternatifs**, en produisant des **statistiques liées aux besoins et aspirations de la population** et en **évaluant qualitativement l'impact social** des entreprises à profit social en partenariat avec celles-ci.

Valoriser l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale par une reconnaissance et un soutien adapté au sein des politiques publiques et **valoriser les conditions socio-économiques propices au développement de l'innovation sociale**.

8



9



Renforcer un dialogue social permanent et efficient avec les acteurs (inter)sectoriels via des mécanismes et des lieux de concertation et de consultation, ainsi que par la mise en œuvre à tous les niveaux de pouvoir de la **charte associative**, afin d'assurer une gestion efficace et cohérente des politiques, en phase avec les besoins de la population.

PARTENAIRE D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

LE SECTEUR À PROFIT SOCIAL

Des services publics et privés, non lucratifs :

- ▶ indispensables au bon fonctionnement de notre société
- ▶ répondant aux besoins essentiels des citoyen.ne.s
- ▶ auxquels ils ont recours quotidiennement

Hôpitaux, maisons de repos, crèches, aide et soins à domicile, service de santé, accueil et hébergement des personnes handicapées, entreprises de travail adapté, culture, clubs sportifs, insertion socio-professionnelle des personnes les plus fragilisées, enseignement, aide à la jeunesse, éducation permanente, mutualités, etc.

NOTRE PLUS-VALUE SOCIALE

- ▶ Créer du **lien social** et renforcer la **solidarité**
- ▶ Encourager l'**émancipation** individuelle et collective
- ▶ **Combattre les inégalités** et les exclusions
- ▶ Améliorer les conditions et la **qualité de vie** de la population
- ▶ Renforcer le **bien-être** de tou.te.s, tout au long de la vie

NOTRE FORCE ÉCONOMIQUE

- ▶ Emplois **durables**, de **qualité** et **non-délocalisables**
- ▶ Création de **richesses** et d'**externalités positives** au bénéfice de l'ensemble des citoyen.ne.s et de l'économie wallonne



1 EMPLOI SUR 3 dans l'économie wallonne



1^{er} SECTEUR CRÉATEUR D'EMPLOIS avec près de 16.000 nouveaux emplois entre 2012 et 2016



Un **TAUX DE CROISSANCE MOYEN** de la valeur ajoutée qui va **TRIPLER** entre 2017 et 2023

L'UNIPSO est la confédération intersectorielle et pluraliste des employeurs du secteur à profit social en Belgique francophone (Wallonie et Fédération Wallonie-Bruxelles). Elle représente 31 fédérations d'employeurs du secteur public et privé.

AMA, ANCE, AnikoS, ANMC, CESSoc, CODEF, Collectif SAPS, Croix-Rouge de Belgique, EWETA, FASD, FASS, FCPF-FPS, FCSD, FEDOM, FELSI, FéWaSSM, FIAS-ACFI, FILE, FIMS, FIPE, FISSAAJ, FSMI, GAAJ, GASMAES, LNH, MLOZ, SANTHEA, SeGEC, UNESSA, UNMN et UNMS.

unipso

UNIPSO ASBL

Square Arthur Masson 1 bte 7- 5000 Namur
081/24.90.20 • www.unipso.be • unipso@unipso.be